

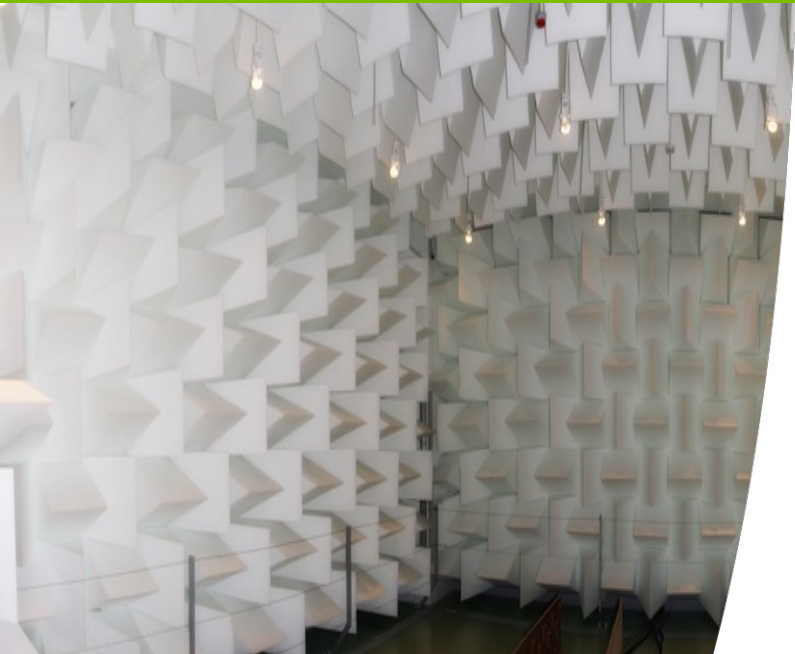
# La lutte contre les nuisances sonores dans l'environnement



## PARTIE 1

---

- Bref rappel de la réglementation
- Les implications départementales



# Quelques rappels introductifs ...

---

- > Le **son** est une vibration de l'air.
- > Le **bruit** est un son désagréable ressenti par l'homme, qui occasionne une gêne.
- > Une **unité de mesure**, le décibel (dB), qui suit une échelle logarithmique.
- > Les indicateurs réglementaires utilisés en France pour le bruit routier sont exprimés en dB(A) : **c'est à dire en décibel pondéré par le filtre A**, afin de mieux correspondre à la sensibilité de l'oreille humaine.
- > Divers autres indicateurs seront cités dans les présentations : le **L<sub>AEQ</sub>** (français), **L<sub>den</sub>** et **L<sub>n</sub>** (européens), qui servent à la fixation de valeurs à ne pas dépasser.

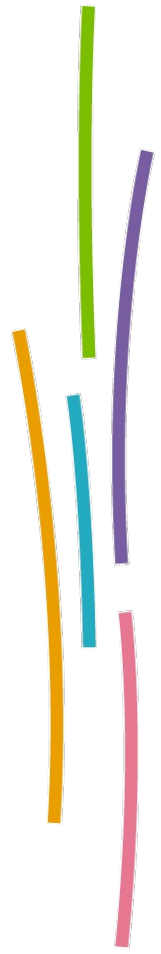
# Les sources de bruit et le niveau sonore ...

	effets auditifs	
<b>Turbo réacteur</b>	Troubles de l'oreille	<b>130</b>
<b>Seuil de la douleur</b>	Bruits insupportables	<b>120</b>
<b>Riveteuse</b>	(douloureux)	<b>110</b>
<b>Marteau pilon</b>		<b>100</b>
<b>Motos sans silencieux</b>	Bruits très pénibles	<b>90</b>
<b>Réfectoire bruyant</b>		<b>80</b>
<b>Bureau dactylo</b>	Bruyant	<b>70</b>
<b>Rue tranquille</b>	Bruits courants	<b>60</b>
<b>Jardins calmes</b>	Calme	<b>40</b>
<b>Voiliers</b>	Silencieux (très calme)	<b>20</b>
<b>Seuil d'audibilité</b>	silence anormal	<b>0</b>

**dB**

## Principales sources :

- > La route
- > Le fer
- > Les aéronefs
- > L'industrie



# Un enjeu de santé publique ...

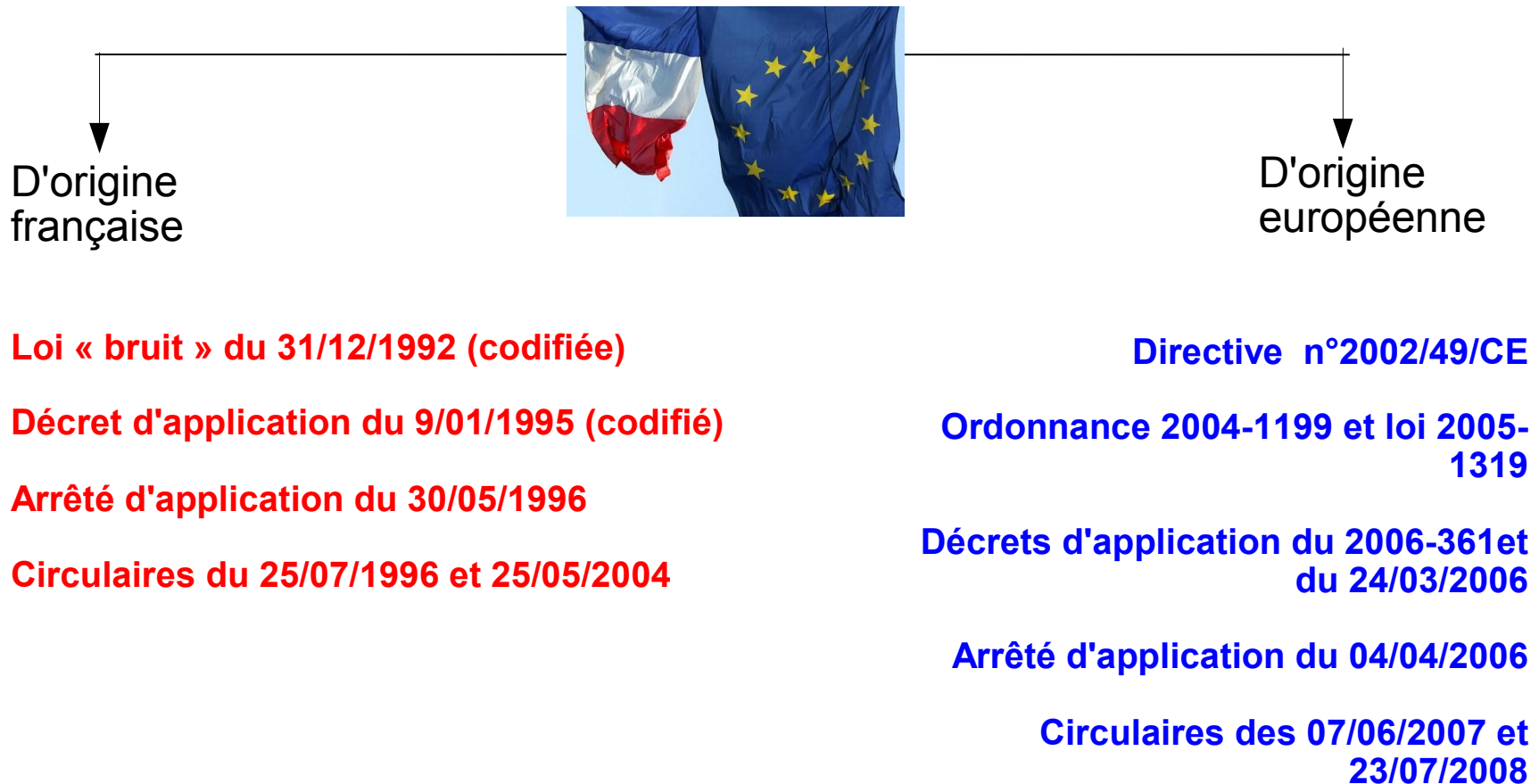
---

Les principaux **effets sur la santé** de la pollution par le bruit sont multiples :

- **Perturbations du sommeil - à partir de 30 dB(A)** : Durée plus longue d'endormissement, éveils nocturnes prolongés ou éveil prématuré...
- **Interférence avec la transmission de la parole** – à partir de 45 dB(A)
- **Effets psycho physiologiques** – à partir de 70 dB(A) : temporaire ou permanent : effets cardio-vasculaires, hypertension...
- **Effets sur les performances**
- **Effets sur le comportement avec le voisinage et gêne**
- **Effets biologiques extra-auditifs : le stress**
- **Déficit auditif dû au bruit - 80 dB(A)** : seuil d'alerte pour l'exposition au bruit en milieu de travail.

= une préoccupation de santé publique > **intervention du législateur**

# Les réponses réglementaires ...



**Pour l'essentiel, ces textes sont passés :**

- au Code de l'environnement (L.571-1 et s. et R.571-1 et s.)
- au Code de l'urbanisme (R.123-14)
- au Code de la construction et de l'habitation (R.162-3)
- au Code de la santé publique



# La démarche française ...

## 1-VOLET PREVENTIF = Classement des infrastructures terrestres de transport :

- Identification des infrastructures dont le trafic journalier > à un seuil défini par décret (route, fer, lignes de TC)
- Classement dans une catégorie en fonction du niveau sonore de référence (de 1 à 5)
- Détermination des secteurs affectés par bruit de part et d'autre de la voie (en m)
- Classement par arrêté préfectoral > l'isolation acoustique devient une règle de construction

## 2-VOLET CURATIF = Création de l'observatoire départemental du bruit :

- Recensement des zones de bruit critiques (ZBC)
- Recensement des points noirs du bruit (PNB) du réseau routier national
- Hiérarchisation, programmation, et suivi des actions de résorption



# La démarche européenne ...



## 1-VOLET PREVENTIF = Les cartes de bruit stratégiques :

- Evaluation harmonisée dans tous les Etats de l'exposition au bruit dans l'environnement (Lden et Ln).
- Pour une liste d'agglomérations, de routes et de lignes ferroviaires fixée par décret.
- Un document comprenant : des documents graphiques + des tableaux de données + un rapport.
- Information du public : publication des CBS par voie électronique + transmission au gestionnaires et à la Commission européenne.

## 2-VOLET CURATIF = Les plans de prévention du bruit dans l'environnement :

- Identification des zones bruyantes (synthèse de tous les documents et données disponibles) avec liste des sites à traiter
- Définition de mesures de réduction (rôle des maîtres d'ouvrage et gestionnaires) avec des objectifs chiffrés.
- Approbation des PPBE et publication, puis bilans annuel et quinquennal.

# Schéma de synthèse ...

	Réglementation d'origine française	Réglementation d'origine européenne
		
Diagnostic et préventif	Classement des infrastructures de transports terrestres	Cartes de bruit stratégiques
Curatif	Observatoires du bruit	Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)





# Implications pour le Cantal

Mettre en oeuvre sans attendre et prioritairement le volet « connaissance / prévention » prévu par les réglementations, c'est à dire :

**1-Procéder au classement des infrastructures** de transports terrestres dans le département du Cantal ;

**2-Assurer la publication des cartes de bruit stratégiques** dans le Cantal pour respecter les engagements européens de la France (puis élaboration des PPBE).

Préparer ainsi la mise en oeuvre du volet « curatif » dans les années qui viennent (2010, 2011 et au-delà)

# Fin de la partie 1

---



Merci de votre attention